

Le tableau ci-dessous présente les certifications ou diplômes permettant d'obtenir des équivalences automatiques avec un ou plusieurs blocs du Titre Maître de maison en secteur social et médico-social.

TABLEAU DES VALIDATIONS PARTIELLES AUTOMATIQUES

Blocs de compétences du Titre Maître de maison en secteur social et médico-social			
	Bloc 1 Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable	Bloc 2 Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante	Bloc 3 Participer à l'équipe pluri-professionnelle
Passerelles avec les qualifications SN et MM			
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenue après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue entre 2015 et 2019)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Passerelles avec d'autres certifications professionnelles de niveau 3			
DEAES - Diplôme d'état Accompagnant éducatif et social (JO du 31/08/21)	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	X
Titre SVN – Surveillant Visiteur de Nuit		X	X
Titre ADVD - Assistant de vie dépendance	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ADVF - Assistant de Vie aux Familles	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
Titre professionnel ASMS - Agent de service médico-social	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
CAP ATMFC - Assistant(e) technique en milieux familial et collectif	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		
Mention complémentaire Aide à domicile	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	X	
CAPA - Services aux personnes et vente en espace rural	X Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP		

Passerelles avec des certifications professionnelles de niveau 4

DEAS – Diplôme d'Etat Aide Soignant			x
DEAP – Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture			x
DETISF - Diplôme d'Etat Technicien de l'intervention sociale et familiale	x Sous réserve attestations SST et EPI valides et HACCP	x	x
DEME – Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur		x	x
Bac pro ASPP - Accompagnement, soins et services à la personne		x	x
Bac pro SAPAT – Services aux personnes et aux territoires		x	x

Dans le cas où les organismes de formation identifieraient des certifications qui ne figurent pas dans la liste ci-dessus, mais pour lesquelles ils font l'hypothèse d'une équivalence avec un ou plusieurs blocs, les organismes de formation en demandent l'examen à la CPNE-FP en passant par le mail ci-dessous Support.Certifications@opco-sante.fr.